

RAPPORT D'ACTIVITE 2010



point rencontre

CASE POSTALE SION 2 NORD TEL./FAX 027 322 25 00

pointrencontre@bluewin.ch

info@pointrencontre.ch

www.pointrencontre.ch

Comité et organisation

Pendant l'exercice 2010, le comité est resté sans changement. Il est donc toujours composé comme suit :

Président : Philippe Zimmermann

Vice-président : Jean-Marc Fasmeyer

Relations avec la justice : Florence Troillet

Ethique et fonctionnement : Jean-Marc Fasmeyer et Lydia Héritier

Recherche de fonds : tous les membres

Représentante des intervenant-es : Bernadette Copt Gagliardi

Caissier : Marc Rossier

Représentation du PR : Philippe Zimmermann, Marc Rossier et Sabrina Salamin-Zanoli (coordinatrice, hors comité)

Mme Sabrina Salamin-Zanoli a pris ses fonctions à fin 2008, et elle a fait depuis lors largement la preuve de ses compétences dans la gestion d'une institution qui devient, d'année en année, toujours plus importante pour la sauvegarde du droit élémentaire de l'enfant à maintenir un lien - et si possible une véritable relation - avec chacun de ses parents. En collaboration étroite avec les intervenant-es, elle apporte au comité ses réflexions, ses idées et ses critiques constructives pour que le PR-VS accomplisse toujours mieux sa mission en faveur du droit aux relations personnelles entre parents et enfants.

Pour sa part et avec sa fidélité désormais consacrée, Mme Katia Hugentobler a assuré avec compétence le secrétariat courant, celui du comité et la tenue de la comptabilité, avec la bénédiction du contrôleur interne comme du contrôleur externe.

Depuis mai 2010, nous avons ouvert la structure à 2 demi-samedis supplémentaires (au vu du nombre de famille), afin de répondre au mieux, en terme de qualité, à la prise en charge des situations. L'expérience nous démontre que cela répondait à un réel besoin, et le comité reste en permanence à l'écoute des vœux d'amélioration et de développement de l'« équipe » que sont la coordinatrice et les intervenant-e-s.

Evolution du Point Rencontre Valais

51 familles (-2) ont bénéficié des services du Point Rencontre pendant l'année 2010, et ont effectué 525 (+36) visites, concernant 66 (-3) enfants d'un âge moyen de 7 ans (+/-0). On constate une certaine stabilité, mais la tendance reste à la hausse : par rapport à 2008, le nombre de familles reste en hausse de 3 unités, et le nombre de rencontres a passé de 421 à 525 ce qui ne fait que démontrer que le PR-VS répond à un besoin de plus en plus important. Si, parmi celles et ceux qui ont recours au Point Rencontre, les pères sont toujours les plus nombreux - on constate que leur proportion diminue (de 62% à 57%) - on constate aussi que celle des mères passe en 2010 de 27% à 31%, en augmentation de 2% par rapport à 2008 ; la baisse relative de 2009 n'était donc pas significative. Ce qui est évident, c'est que la proportion des pères et mères qui n'ont ni l'un ni l'autre la garde de leur(s) enfant(s) ne cesse d'augmenter : 12% en 2010 contre 11% en 2009 et 9% en 2008, 4% en 2007 et 0% en 2003). Cette évolution a amené le PR-VS à entreprendre une réflexion sur les réponses à lui apporter, notamment quant aux aspects psychologiques et surtout psychiatriques des situations qui lui sont confiées. Cela suppose, en l'état actuel de nos réflexions, une réévaluation importante des besoins en compétences spécifiques des intervenant-e-s et/ou un renvoi pur et simple de certains dossiers à d'autres institutions, qui n'y sont d'ailleurs pas préparées. En d'autres termes, le Point Rencontre devrait choisir entre un renforcement important en compétences spécifiques de son « équipe », avec les conséquences que cela aurait sur son budget d'une part, et la renonciation à une partie de ce qui est considéré actuellement par les autorités mandantes comme faisant partie de sa mission d'autre part.

Mais nos résultats restent, malgré cela, très positifs et encourageants : 19 dossiers ont pu être clos pendant l'exercice, soit un peu plus de 37% dont plus de la moitié par retour à l'autonomie complète de la relation entre parents et enfants (55%, contre 44% en 2009 et 35% en 2008).

Le détail de la statistique ainsi que le rapport de la coordinatrice, qui apporte des informations complémentaires intéressantes sur les visites et les difficultés rencontrées, sont également présentés dans ce fascicule.

L'exercice comptable 2010 boucle avec un excédent de recettes de Fr. 6'316.75, en légère hausse (Fr. 375.50). Ce résultat est dû essentiellement au soutien généreux qui nous est accordé par la **Loterie romande** qui nous a, en 2010, accordé un soutien de **Fr. 30'000.-- (+ Fr. 5'000.--)**. Le loto du 25 avril 2010 a rapporté Fr. 2'290.85, ce qui est extrêmement décevant en regard de l'engagement personnel de chacun des intervenant-e-s et des membres du comité, sans compter les autres bénévoles, surtout pour un loto organisé le dimanche. Le comité a donc renoncé à demander l'autorisation d'organiser un loto en Ville de Sion jusqu'à nouvel avis.

En 2010, nous avons reçu avec gratitude le soutien des communes de Sion (Fr. 700.--) et de Monthey (Fr. 500.--). Il nous plaît de relever que ces sommes nous ont été versées spontanément, c'est-à-dire sans sollicitation particulière. Notre reconnaissance va aussi à nos fidèles donateurs (Fr. 888.-- en 2010).

Les soutiens que nous recevons permettent, en inversant un résultat qui serait sans cela négatif, de nous engager toujours plus en faveur de la relation entre parents et enfants, notamment en augmentant la durée et/ou la fréquence des possibilités de rencontres sans augmenter le tarif de celles-ci.

Le budget que nous vous proposons d'adopter pour 2012 comporte une hausse de 14,16% des charges par rapport aux comptes 2010 (2 ans), hausse justifiée par l'augmentation du temps de travail de notre « équipe », telle que décrite plus haut et qui sera également expliquée, autant que de besoin, dans le cadre du rapport de notre coordinatrice, Mme Sabrina Salamin-Zanoli.

Fédération Suisse des Points Rencontre

L'état de la Fédération Suisse des Points Rencontre ne s'améliore pas. S'il n'y a pas eu d'assemblée générale en 2009 ni en 2010, ni aucune manifestation particulière pendant tout ce temps, nous avons appris en ce début 2011 qu'une assemblée est convoquée pour le 30 mai 2011, avec sa dissolution à l'ordre du jour... Le comité du PR-VS en est d'autant plus déçu qu'il a beaucoup contribué à la création de cette fédération, qu'il a été pratiquement seul à soutenir et à élaborer un projet de code de déontologie des PR à l'intention de tous les organismes suisses, projet dont le sort est totalement mystérieux.

Comme dit dans notre précédent rapport, le comité du PR-VS constate avec une certaine amertume que les organes élus de la Fédération n'ont pas honoré leur mandat.

Site internet du Point Rencontre Valais

<http://www.pointrencontre.ch>

Enfin, il est là. Nous remercions MM. David Arlettaz (Netpassion) et M. Patrice Schnidrig pour le travail accompli. Encore avec des imperfections, mais au moins visible. Le comité attend avec plaisir et reconnaissance vos remarques et suggestions.

Vous trouverez dans les pages qui suivent le rapport d'activités 2010 et les statistiques détaillées, établis par Mmes Sabrina Salamin-Zanoli et Katia Hugentobler. Leur lecture vous montrera la qualité du travail fourni par notre équipe d'intervenant-es, sous la direction de la coordinatrice. Que toutes celles et tous ceux qui contribuent par leur travail à rétablir des relations entre parents et enfants dans le cadre du Point Rencontre Valais soient chaleureusement remerciés.

Nous remercions également nos membres cotisants et nos donateurs, dont l'apport, même modique en relation avec notre budget, est toujours un agréable signal de soutien pour le comité.

Enfin, je remercie vivement mes collègues du comité pour leur dévouement, leur fidélité et leur travail.

Sion, mai 2011

Pour le comité de
Point Rencontre Valais :

Philippe Zimmermann, président

FAMILLES ACCUEILLIES

Cette année nous avons accueilli et accompagné 51 familles au Point Rencontre (PR), lors des 26 ouvertures assurées 1 samedi sur deux. En terme de rencontres parents visiteurs et fratries, ce sont 525 rencontres organisées, 700 si l'on dissocie les fratries.

Provenance des décisions fixant l'exercice du droit de visite au PR

L'exercice du droit de visite au PR a été fixé en règle générale par une décision de justice provenant soit d'une chambre pupillaire, soit d'un tribunal.

La provenance des décisions se répartit de la manière suivante :

- 88 % proviennent des chambres pupillaires
- 12 % du tribunal.

Les situations nous viennent de l'ensemble du Valais avec la répartition suivante :

- ◆ Sion et environs : 31%
- ◆ Martigny et environs : 20%
- ◆ Monthey et environs : 10%
- ◆ Sierre et environs : 39%
- ◆ Brigue et environs : 0%
- ◆ Hors canton : 0%

Raisons qui ont justifié le PR

Point Rencontre s'adresse à toute situation où le maintien de la relation parent-enfant est interrompue ou difficile. Dans la majorité des cas, la raison qui a nécessité le recours au Point Rencontre relève d'un conflit conjugal qui devient parental. Les autres raisons étant la suspicion d'abus sexuel ou de maltraitance (le PR est alors instauré durant l'enquête pénale en cours) et les risques liés à la sécurité physique et/ou psychiques de(s) l'enfant(s).

Dans ces situations, nous retrouvons souvent un parent qui souffre de dépendance ou de troubles psychiques.

Parents visiteurs

Sur les 51 familles accueillies, 57 % des parents visiteurs sont des pères, 31 % sont des mères et 12 % sont les 2 parents.

Même constat que les années précédentes : le pourcentage des parents venant tous deux au Point Rencontre est toujours en constante augmentation depuis 2002. Notre structure est dès lors le seul endroit où l'enfant peut maintenir une relation avec ses parents ; ce sont également les situations où l'équipe est confrontée, en plus de la prise en charge de la relation, aux problématiques de dépendance et troubles psychiques.

Nombre d'enfants et âge des enfants accueillis au PR

66 enfants ont bénéficié de notre structure. Leur âge varie entre 1 an et 16 ans, avec une majorité d'enfants entre 7 et 12 ans. La répartition des âges se fait de la façon suivante :

- ◆ 4 enfants de moins de 2 ans → 6 %
- ◆ 26 enfants de 2 à 6 ans → 39 %
- ◆ 30 enfants de 7 à 12 ans → 45 %
- ◆ 6 enfants de plus de 12 ans → 9 %

La moyenne d'âge est de 7 ans.

Situations terminées en cours d'année

Sur les 51 situations accueillies en 2010, **19 sont terminées.**

- ◆ **10.5 situations** se sont conclues par une **autonomisation** des relations, à savoir que le parent visiteur et l'(es) enfant(s) ont établi une relation de confiance assez grande pour justifier que les visites puissent s'organiser indépendamment du PR ;
- ◆ **3 situations** ont évolué à l'extérieur du PR avec l'aide d'un **autre intermédiaire** ;
- ◆ **4.5 situations** ont été interrompues, en raison de la **suspension du droit de visite.**
- ◆ **1 situation** s'est conclue par la réconciliation des parents.

Durée moyenne du droit de visite au PR

Pour cette année, le temps écoulé entre la première et la dernière visite au PR varie entre 1 mois et 48 mois, soit une moyenne de **17 mois**.

De manière générale, nous pouvons dire que plus les visites sont régulières, plus les situations évoluent favorablement.

DU CÔTÉ DES INTERVENANTS

Seit Anfang 2010 ist der Point Rencontre jeden Samstag geöffnet. Dies führte zu einer Vergrößerung des Teams, und vor allem konnten wir so das Angebot ausbauen. Im Jahr 2010 haben wir 525 Besuche zwischen Kindern und ihren Eltern begleitet. Zählt man die Geschwister einzeln, waren es sogar 700.

Durch die Neuorganisation fanden wir auf einen Grossteil unserer Fragen der letzten Jahre Antworten und konnten Befürchtungen abbauen. Da sich jetzt weniger Familien gleichzeitig am selben Ort aufhalten, gestalten sich die Besuche für die Familien wie auch für uns angenehmer, und die Begleitung entspricht wieder einem höheren Standard. Berücksichtigen wir noch die immer heterogener und komplexer werdenden Situationen und die Problematik der Familien, war dieser Schritt unumgänglich. Das Team hat die Neuerungen stets unter Berücksichtigung der Familienbedürfnisse und mit der festen Absicht, die Familien so adäquat als möglich zu begleiten, eingebracht.

Vielleicht überrascht Sie der deutsche Text, aber gemäss dem Leistungsvertrag, welcher uns an den Kanton Wallis bindet, deckt unser Angebot den ganzen Kanton, also auch den deutschsprachigen Raum.

Unserer Statistik entnehmen Sie, dass wir 2010 keine Familien aus dem Oberwallis betreut haben. Bedenkt man, dass immerhin fast ein Drittel des Kantons deutschsprachig ist, überrascht dies. Wir sind überzeugt, dass es sich lohnt, dieser Feststellung nachzugehen, ohne aber in Klischees zu verfallen!

L'équipe des intervenants :

Viviane Bérod-Pinho

Sylvie Blum-Moulin

Michèle Compaoré-Comby

Ariane Duchoud

Pierangela Queloz

Patrice Schnidrig

Marie-Madeleine Zermatten

Danièle Zufferey

Remplaçante :

Corinne Bonnet-Burgener

NOVEMBRE 1994 - DECEMBRE 2010
TABLEAU CHIFFRE DE L'EVOLUTION DU POINT RENCONTRE VALAIS

Année	Familles accueillies	Nombre de visites père/mère fratrie	Nombre d'enfants accueillis	Parent visiteur	Nombre d'ouvertures	Nombre de familles par ouverture en moyenne	Provenance des mandats	Durée moyenne d'utilisation du Point Rencontre	Evolution des situations vers l'autonomie
Novembre 1994	6		9	-	4	-	-	-	
1995	14	132	20	-	25	5	CP 50% Trib. 43% SS 7%		37%
1996	19	137	28	-	23	6	CP 37% Trib. 47% SS 16%	-	-
1997	30	249	46	Père 96% Mère 4%	24	11	CP 33% Trib. 57% SS 10%	8.5 mois	47%
1998	26	268	41	Père 92% Mère 8%	23	12	CP 39% Trib. 50% SS 11%	11.9 mois	54%
1999	27	246	39	Père 92% Mère 4% P+M 4%	24	11	CP 45% Trib. 55%	7.8 mois	41%
2000	23	225	31	Père 96% P+M 4%	24	10	CP 60% Trib. 40%	8.7 mois	46%
2001	29	272	39	Père 89% Mère 6% Fratrie 3%	24	12	CP 86% Trib. 10% CA 4%	14 mois	50%
2002	34	381	43	Père 79% Mère 18% Autre 3%	28	13	CP 68% Trib. 18% Autre 14%	9 mois	78%
2003	40	285	57	Père 80% Mère 20%	27	12	CP 65% Trib. 27.5% Autre 7.5%	11 mois	66.60%
2004	44	295	70	Père 75% Mère 20.5% P+M 4.5%	26	11	CP 66% Trib. 29.5% Autre 4.5%	4 mois	75%
2005	50	353	77	Père 70% Mère 24% P+M 6%	26	14	CP 66% Trib. 28% Autre 6%	7 mois	63%
2006	50	436	73	Père 67% Mère 29% P+M 4%	26	17	CP 60% Trib. 29% Autre 11%	8 mois	70%
2007	51	412	72	Père 70% Mère 26% P+M 4%	26	16	CP 63% Trib. 27% Autre 10%	9 mois	46%
2008	48	421	68	Père 62% Mère 29% P+M 9%	26	16	CP 71% Trib. 21% Autre 8%	14 mois	35%
2009	53	489	69	Père 62% Mère 27% P+M 11%	26	19	CP 79% Trib. 15% Autre 6%	10 mois	44%
2010	51	525	66	Père 57% Mère 31% P+M 12%	26	20	CP 88% Trib. 12%	17 mois	55%

CP = Chambre
Pupillaire
Trib. = Tribunal

SS = Service social
CA = Convention entre avocats homologuée par la chambre pupillaire

Durée moyenne depuis 1997 : 10 mois

TABLEAU SYNOPTIQUE DES SITUATIONS TRAITEES AU PR EN 2010

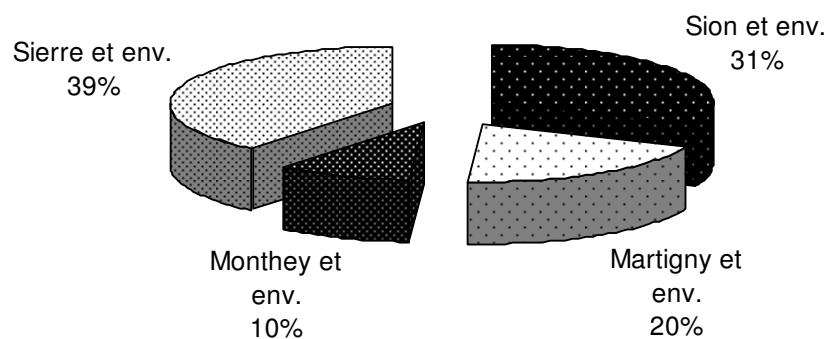
Familles accueillies au PR en 2010	Parent visiteur	Enfants		Date première visite	Dernière visite			Nombre de visites en 2010	Provenance de la décision	Évolution du DDV	Remarques
		Nombre	Age		Date	Durée en mois	Actuellement en suspens				
1	M	2	4-2	21.06.2008	16.01.2010	20		13	CP Montana	Autonomie et suspension	Décision du Trib. de Sierre du 07.04.2010
2	P	1	1	12.09.2009	23.10.2010	13		9	CP Randogne	Autonomie	Courriel de l'OPE du 03.02.2011
3	M	2	16-13	18.09.2010	13.11.2010	3		3	Trib. Sierre	Suspension du DDV	Courrier du Tribunal du 15.12.2010
4	P	1	7	08.05.2010				17	CP Fully		
5	P	1	9	31.01.2009				20	CP Sion		
6	M	2	10-7	21.11.2009				26	CP Monthey		
7	P	1	2	11.09.2010				8	CP Martigny		
8	P	1	7	19.12.2009	27.02.1010		X	4	CP Fully		
9	P/M	2	10-7	03.02.2007	30.01.2010	48		3	CP Nendaz	Autonomie	Décision de la CP de Nendaz du 19.01.2010
10	M	2	9-7	13.02.2010	08.05.2010	4		7	CP Sierre	Suspension du DDV	Décision de la CP de Sierre du 09.10.2010
11	P	1	5	18.07.2009					CP Charrat		Pas de visite en août 2009
12	P	1	6	09.10.2010				5	CP Sierre		
13	P	1	2	16.01.2010	27.02.2010	2		3	CP Monthey	Autonomie	Décision de la CP de Monthey du 18.11.2010
14	P/M	1	12	03.03.2007	04.09.2010	36		4	CP Sion	Autre intermédiaire	Pas de visite du 20.06.2009 au 29.08.2009, du 16.01.2010 au 13.03.2010, du 10.07.2010 au 21.08.2010. Décision de la CP de Sion du 14.09.2010
15	M	1	13	25.10.2008				15	CP Anniviers		Pas de visite du 27.03.2010 au 08.05.2010
16	P	1	14	29.08.2009	27.02.2010		X	5	CP Sion		
17	P	1	16	07.11.2009	13.03.2010		X	3	Trib. Hérens /Conthey		
18	P	1	7	23.05.2009	04.12.2010	20		20	CP Chamoson	Autonomie	Décision de la CP de Conthey du 31.01.2011

19	P/M	1	8	25.11.2006	17.07.2010	45		15	CP Sion	Autre intermédiaire	Courrier de l'OPE du 26.07.2010
20	M	1	9	12.09.2009	19.12.2009	4		0	CP Sion	Suspension du DDV	Décision de la CP de Sion du 23.03.2010
21	P	1	3	27.02.2010				6	CP Sierre		Pas de visite du 27.03.2010 au 16.10.2010
22	P	2	8-9	15.05.2010	30.10.2010		X	9	CP Charrat		
23	M	2	5-3	10.07.2010	10.07.2010	1		1	Trib. Sierre	Réconciliation	Courriel de l'OPE du 11.08.2010
24	P	1	10	10.10.2009	07.11.2009		X	0	CP Martigny		En suspens selon décision de l'OPE du 14.01.2010
25	P	1	3	08.05.2010	23.10.2010	6		10	CP Lens	Autonomie	Décision de la CP de Ayent du 23.11.2010
26	P	1	4	22.05.2010				13	CP Sion		
27	M	1	11	14.03.2009	27.03.2010	10		7	CP Fully	Autonomie	Pas de visite du 01.08.2009 au 24.10.2009. Décision de la CP de Fully du 10.11.2010
28	P	1	6	22.11.2008				25	CP Fully		
29	P	1	6	12.06.2010	10.07.2010	4		5	CP Sierre et Sion	Autonomie	Décision de la CP de Sion du 28.09.2010
30	P	1	14	05.12.2009				16	CP Sion		
31	P	1	4	23.10.2010				4	Trib. My-St-Mce		
32	M	2	12-7	06.11.2010				4	CP Hérémece		
33	M	1	11	13.10.2007	19.06.2010	31		13	CP Conthey	Autonomie	Suspension du 27.10.2007 au 08.12.2007. Décision de la CP d'Ardon du 08.06.2010
34	P	1	10	05.07.2008	25.09.2010	27		16	Trib. Sion	Suspension du DDV	Décision de la CP de Conthey du 09.10.2010
35	P	1	11	15.05.2010	21.08.2010		X	5	CP Sierre		
36	M	2	6-5	03.01.2009				23	CP Collombey / Muraz		
37	P/M	1	1	24.07.2010				6	CP Salvan		
38	P/M	1	2	15.03.2008				18	CP Ayent		
39	P	1	7	16.01.2010	09.10.201		X	16	CP Veyras		
40	P	2	5-5	20.06.2009	31.07.2010	12		11	Trib. Sierre	Autonomie	Pas de visite du 18.07.2009 au 15.08.2009, du 24.04.2010 au 05.06.2010.
41	M	3	10-9-7	26.06.2010				10	CP Randogne		

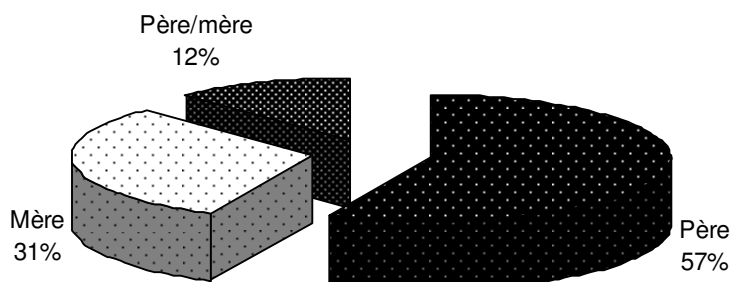
42	P	1	11	12.06.2010	12.06.2010		X	1	CP Troistorrents		
43	M	1	1	19.12.2009	28.08.2010	9		15	CP Sierre	Autonomie	Décision de la CP de Sierre du 25.06.2010
44	M	1	3	14.03.2009				22	CP Conthey		
45	P/M	1	3	29.03.2008	08.05.2010	25		10	CP Grône	Autre intermédiaire	Pas de visite du 12.04.2008 au 07.06.2008. Décision de la CP de Sion du 28.04.2010
46	P	1	3	13.03.2010				19	CP Chermignon		
47	M	1	5	27.11.2010				2	CP Port-Valais		
48	P	2	6-4	17.07.2010				10	CP Anniviers		
49	P	1	1	13.11.2010				3	CP Sion		
50	P	2	10-10	07.06.2008				22	CP Sierre		Pas de visite du 22.11.2008 au 26.09.2009
51	M	2	10-5	06.12.2008				23	CP Anniviers		
51 familles	P=57% M=31% P/M=12%	66 enfants	Moyenne d'âge : 7 ans					525	Tribunal: 12% CP :88%	Sur les 19 situations terminées, 10.5 ont abouti à l'autonomie. Autonomie : 55% Autre intermédiaire : 16% Suspension : 24% Autres : 5%	

525 visites P/M et fratrie - 700 visites P/M et enfants – 20 familles par visite en moyenne

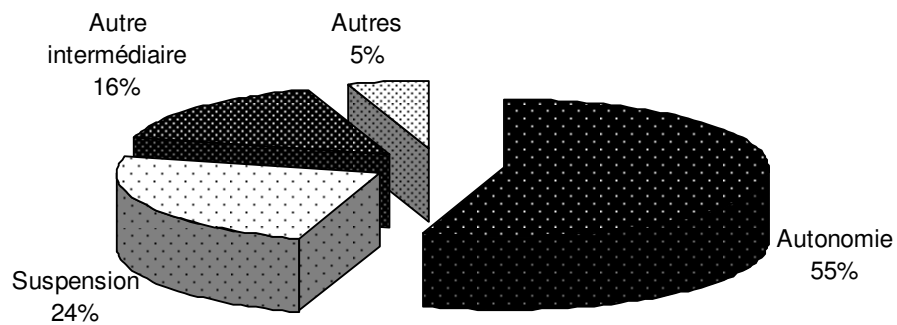
DISTRIBUTION GEOGRAPHIQUE



PARENT VISITEUR



SITUATIONS TERMINEES



COMPTES ET BUDGET 2010

Charges	Comptes 2010	Budget 2010
Salaires et charges	137'814.90	120'700.00
<i>Salaires coordinatrice et secrétaire</i>	59'427.40	55'750.00
<i>Salaires intervenants</i>	77'100.50	63'550.00
<i>Salaires intendance</i>	1'287.00	1'400.00
Charges sociales	13'240.70	18'100.00
Formation	252.10	2'800.00
Supervision	700.00	1'800.00
Frais de déplacement	1'108.80	1'000.00
Sous-total salaires	153'116.50	144'400.00
Equipement		
matériel	60.30	2'000.00
mobilier	210.20	1'000.00
didactique	0.00	500.00
Frais de fonctionnement		
Frais de bureau	297.70	1'000.00
Frais postaux	533.60	700.00
Matériel visites	175.00	400.00
Frais informatique	658.70	300.00
Loyer, charges, nettoyage	12'228.60	13'000.00
Téléphone, internet	1'502.25	1'600.00
Frais banque et ccp	236.25	200.00
Assurances	297.15	400.00
Imprimerie, publicité	1'129.85	1'000.00
Frais divers et cotisation Fédération suisse	-460.00	800.00
Assemblée générale, comité, conférencier, divers	1'381.90	1'600.00
Frais divers	592.30	400.00
Frais traduction	0.00	500.00
Sous-total	18'843.80	25'400.00
Total des charges	171'960.30	169'800.00
Produits		
Cotisations membres collectifs	540.00	500.00
Cot. individuelles et de soutien	1'000.00	900.00
Participation Etat du Valais	91'964.60	77'000.00
Participation Communes et tiers	48'380.25	42'000.00
Participation institutions hors canton	1'659.00	0.00
Dons	888.00	500.00
Loto	2'290.85	0.00
Subs. Commune de Monthey	500.00	500.00
Subs. Commune de Sierre	0.00	0.00
Subs. Commune Sion	700.00	0.00
Loterie Romande	30'000.00	30'000.00
Divers	280.00	0.00
Intérêts BCV et CCP	74.35	50.00
Total des produits	178'277.05	151'450.00
Résultat	6'316.75	-18'350.00

BILAN 2010

ACTIFS	2010
Caisse	68.15
CCP	2'098.80
Banque Cantonale du Valais	73'960.80
Débiteurs	33'767.45
Impôt anticipé	56.45
Total	109'951.65
PASSIFS	
Capital	-88'404.40
Créanciers	-15'230.50
Total	-103'634.90
Résultat	6'316.75

MEMBRES DU COMITE

Zimmermann	Philippe	Avocat et notaire	Sion
Fasmeyer	Jean-Marc	Pédopsychiatre	Sion
Gagliardi	Bernadette	Psychologue	Sion
Héritier	Lydia	Professeur, responsable de la filière Education de l'enfance HES SO Valais	Savièse
Rossier	Marc	Assistant social	Uvrier
Troillet	Florence	Juge de district	Sierre